

ZÉRO

ARTIFICIALISATION NETTE

Outils et perspectives sur le littoral

Salle ASIEM,

6 rue Albert de Lapparent, 75007 Paris

L'étalement urbain et l'artificialisation des sols contribuent directement à la dégradation du fonctionnement des écosystèmes et à l'érosion de la biodiversité. Dans ce contexte, le Gouvernement a récemment fixé comme l'un des objectifs globaux du plan biodiversité, l'arrêt de l'artificialisation des sols.

De nombreux outils permettant de suivre et mesurer l'artificialisation des sols existent et offrent un panel d'informations précieuses à disposition des opérateurs, des services de l'Etat, des collectivités et dans une certaine mesure du grand public. Le littoral dispose d'instruments spécifiques : la loi littoral et le Conservatoire du littoral, opérateur foncier national, qui constitue et met en valeur depuis plus de 40 ans un patrimoine naturel de 200 000 hectares ouvert au public.

Avec ses partenaires concernés, le Conservatoire du littoral propose de susciter l'échange autour de quelques exemples illustratifs des tendances actuelles puis de tracer des perspectives en vue de contribuer à la mise en œuvre de l'objectif général du « zéro artificialisation nette » sur le littoral.

CONFIRMATION OBLIGATOIRE

communication@conservatoire-du-littoral.fr



PROGRAMME DU 25 OCTOBRE 2018 - 17H À 19H

INTRODUCTION

Le littoral français aujourd'hui et demain

Nacima Baron, géographe, université Paris-Est, membre du conseil scientifique du Conservatoire du littoral, présidente du Conseil Scientifique du programme Liteau sur le littoral et les espaces marins)

Zéro artificialisation nette : un objectif stratégique du plan Biodiversité

Pastèle Soleille, sous-directrice de la qualité du cadre de vie – DHUP – MTES

ETUDIER, VISUALISER ET PREVOIR

L'artificialisation du littoral en quelques chiffres

Sébastien Colas, chargé de l'Observatoire national de la mer et des littoraux – CGDD-MTES

Les outils de visualisation et mise à disposition du public

Sylvain Latarget, directeur général adjoint de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)

L'évolution du foncier rural sur le littoral

Emmanuel Hyst, président de la Fédération Nationale des Sociétés d'Aménagement foncier et d'Etablissement Rural (FNSAFER)

Les outils d'intervention du Conservatoire du littoral et de ses partenaires

Guillemette Rolland, directrice des affaires foncières du Conservatoire du littoral

Etude de cas sur la consommation du foncier littoral en Occitanie

Mathieu Delabie, délégué de rivages du Conservatoire du littoral

Retour d'expérience d'une DREAL

Intervenant en attente de confirmation

Echanges avec la salle

TABLE RONDE

Réactions et perspectives avec :

Patricia Correze-Lenee, inspectrice générale, CGEDD-MTES,

Corinne Casanova, vice-présidente de l'Assemblée des Communautés de France, vice-présidente de Grand Lac - communauté d'agglomération du Lac du Bourget

Hubert Dejean de la Batie, représentant de l'ANEL, vice-président de la Région Normandie, président du Conseil d'administration du Conservatoire du littoral

Frédérique Tuffnel, députée de Charente-Maritime, membre de la commission du développement durable, rapporteur du suivi de la loi pour la reconquête de la biodiversité

Echanges avec la salle

CLOTURE

Odile Gauthier, directrice du Conservatoire du littoral